19me Année.— N° 3816 | 1re EDITION (paraissant le soir) | Vendredi 27 Novembre 1874

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS :

ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire.
ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes »
— On traite à forfait —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A ROUBAIX*, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; *A Lille*, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; *A Paris*, chez MM. Havas-Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; *A Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 13, 7 18, 8 45, 9 43, 11 46, m., 12 23 1 58, 3 39, 5 13, 6 18, 7 28, 8 28, 9 38, 11 08 *s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 38, 7 18, 8 45, 10 18, 11 23, m., 1 20, 2 45, 5 10, 5 38, 7 18, 8 23, 10 28, 11 38 *Lille à Roubaix*, 5 45, 6 55, 8 22, 9 55, 11 05, 12 57, 2 22, 4 47, 5 20, 6 55, 8 00, 10 13 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 05 7 10, 8 05, 9 40, 11 35, 12 15, 1 50, 3 31, 5 05, 6 07 7 20, 8 18, 9 28, 11 00 *Mouscron à Lille*, 6 52, 9 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 40, 7 02, 9 05
DIMANCHES ET FETES : Tourcoing à Mouscron, 7 27, 7 36 *soir; Mouscron à Tourcoing*, 8 00 *soir*

BOURSE DE PARIS

DU 25 NOVEMBRE	
3 0/0	61 67 1/2
4 1/2	88 50
Emprunts (5 0/0)	98 10
DU 26 NOVEMBRE	
3 0/0	61 65
4 1/2	88 75
Emprunts (5 0/0)	98 07 1/2

ROUBAIX, 26 NOVEMBRE 1874

BULLETIN DU JOUR

Le télégraphe nous a transmis l'analyse et les journaux nous apportent le texte du discours du roi Victor-Emmanuel à l'ouverture des Chambres. Il se montre content, et il l'est de peu. L'état de son royaume ne semblait pas de nature à lui inspirer une satisfaction si vive. Des provinces minées par la Révolution, la Sicile au pouvoir des brigands, le royaume de Naples aspirant à son indépendance, Rome détestant ses maîtres, une Chambre où les mauvais éléments prévalent, une armée qui n'a pas même de culottes, une flotte qui n'a plus que des équipages sans vaisseaux, des écoles sans élèves; sous la société apparente, le lacet inextricable des sociétés sécrètes, et tout cela au prix d'une dette épouvantable que tous les biens confisqués n'ont pu combler; il n'y avait pas de quoi causer tant de joie au souverain qui siége au Quirinal; ce palais où l'on rencontre à chaque pas l'ombre des grands Papes qui l'habitèrent, semblait peu fait lui-même pour inspirer la gaieté. Mais les rois sont comme les acteurs, ils viennent au public la figure souriante, quand la crainte ou le remords leur ronge le cœur. Pour nous, qui sommes le public, nous attendons avec impatience la fin de la pièce et la chute du rideau.

Nous venons de parcourir la livraison du *Correspondant* qui a paru hier. Nous y trouvons une remarquable étude de M. Charles de Lacombe sur Berryer et la situation actuelle. Après avoir retracé la vie politique du grand orateur de la légitimité, M. de Lacombe prouve que, malgré l'ardeur de sa foi politique, il se montra favorable, surtout dans les dernières années de sa vie, à l'union, à la conciliation, à la fusion de tous les hommes d'ordre.

Partant de là, M. de Lacombe se demande ce qu'aurait fait Berryer, s'il s'était trouvé en présence de la situation actuelle, et il conclut de la manière suivante :

Et maintenant il faut conclure : qu'eût fait M. Berryer dans la situation présente ?

Plus que jamais il eût proclamé, dans son ardent patriotisme, dans son attachement réfléchi aux libertés publiques, la nécessité du principe héréditaire pour relever le pays et lui rendre un avenir. Son âme si française se fut émue à la pensée du rôle que pourrait reprendre, unie à la tête de la nation réconciliée, cette grande maison de Bourbon, dont M. Thiers disait naguère à la tribune : « Craindre de prononcer le nom de la grande et illustre famille de Bourbon, ce serait ne pas oser prononcer le nom de la France. »

Plus que jamais aussi, dans la sincérité de son dévouement, au nom même de la fidélité de toute sa vie, il aurait fermement insisté sur les moyens de rendre possible le retour de ce gouvernement qu'il jugeait nécessaire. Le langage qu'il tint toujours à la royauté comme à la France, il le leur eût encore fait entendre. Qui peut dire ce qu'aurait produit une adjuration solennelle dans une telle bouche ?

Mais revenons au point précis : la loi du 20 novembre a été faite, dans des conjonctures dont personne n'a perdu la mémoire. Le débat va s'ouvrir sur les lois constitutionnelles.

Quelle eût été la conduite de M. Berryer ?

En 1851, la révision de la Constitution était à l'ordre du jour de l'Assemblée législative. M. Berryer, après avoir pris soin de déclarer à plusieurs reprises qu'il n'avait point provoqué la discussion, et rappelé les services que, pendant trois ans, son parti avait rendus à la société, exposa, en termes admirables, les bienfaits de la royauté et la supériorité, dans une nation comme la nôtre, du principe monarchique sur le principe républicain. Mais, comprenant que la majorité légale ne serait pas acquise à la révision; voyant, d'un autre côté, le pays en face de deux périls : la révolution démagogique et la dictature inconstitutionnelle, il ne se cantonne point dans la satisfaction d'avoir proclamé sa foi; il ne se croit pas quitte envers la France, et lui, le vieux royaliste, qui n'a pas voté la république, qui, presque seul de son parti, a repoussé la constitution de 1848, il cherche, faute de mieux, dans cette constitution, un point de ralliement pour les hommes d'ordre : « Je supplie mes concitoyens; je supplie les membres de la majorité de respecter et de maintenir la constitution tant qu'elle ne sera pas régulièrement révisée. Armons-nous de la légalité dans des temps qui sont bien difficiles... *Une loi telle quelle, une loi mauvaise, mais une loi dominant le pays, vaut mieux que de n'avoir pas de loi.* C'est la seule force qui nous reste; je supplie mes concitoyens de l'employer avec ardeur. » (16 juillet 1851.)

S'il parlait ainsi d'une constitution à laquelle il s'était opposé, et dont le principe, ouvertement proclamé, était contraire au sien, comment croire que dans la crise présente, après des calamités inouïes, devant les anxiétés de l'avenir, il eût hésité à soutenir, à fortifier, à organiser, sur les bases d'un régime constitutionnel, avec l'institution, essentiellement monarchique, de deux Chambres, un gouvernement formé par les conservateurs, dans le seul intérêt de la défense nationale ?

Comment n'aurait il pas tenu la même conduite qu'en 1851, les périls étant devenus plus grands et les exigences moindres !

Ce gouvernement, il se fût applaudi, dans nos jours d'épreuves, de le rencontrer. En 1851, à l'approche de l'élection présidentielle, désolé de n'apercevoir devant lui que des candidats dont le caractère inquiétait ses convictions, il appelait de ses vœux un homme qui, étranger aux partis, pût les réunir tous : « Qu'il se lève, écrivait-il, il ne sera pas notre candidat, mais le candidat des amis de l'ordre, de ce grand parti qui, depuis trois ans, a sauvé la France malgré la diversité des éléments qui le composent, et grâce au silence des prétentions particulières des divers partis. C'est à ce candidat que nos suffrages donneront la préférence. »

Ne dirait-on pas qu'il traçait dans ces lignes le portrait du maréchal de Mac-Mahon?

Non, dans une telle situation, il n'aurait point hésité. Il eût repoussé comme un crime l'idée que, parce qu'il n'avait pu donner à la France le gouvernement de son choix, le gouvernement qu'il ne cessait de juger le meilleur et d'espérer pour l'avenir, il dût ne lui en laisser aucun. Ne lui dite pas que de l'excès du mal le bien pourra sortir. Son cœur se révolte à la pensée qu'on puisse lui supposer un tel calcul : « Ce n'est pas nous qui, jamais, dans la sincérité de notre foi politique, avons rêvé des malheurs pour réaliser je ne sais quelles espérances chimériques d'un avenir peut-être meilleur. Ce n'est pas nous qui considérons jamais ainsi les choses de la France (1). » (15 janvier 1844.)

Il eût persévéré dans cette noble manière de voir, et, pénétré des maux du pays, ajoutant aux craintes de l'avenir les leçons de l'expérience, aux prévisions nouvelles les prévisions réalisées, il eût redit, dans l'intérêt, pour l'honneur, pour la pure renommée de sa cause aussi bien que dans le souci pressant de la France, il eût redit à ses amis, à ses alliés, aux bons citoyens de tous les partis, ses paroles de 1851 : « Ah ! mes amis, messieurs de la majorité, comprenez bien, reconnaissez les voix qui nous entretiennent de nos dissensions passées, qui aigrissent nos ressentiments, qui approfondissent nos divisions, reconnaissez ces voix, comprenez-les; que ce vous soit un grand avertissement. Unissons-nous de plus en plus; majorité, tous de la majorité, soyez inséparables en face des dangers et de la sédition et de l'ambition; soyez inséparables dans l'ordre légal : rappelez-vous comment nous avons traversé les mauvais jours; que ce souvenir douloureux soit une leçon immense, une leçon toute-puissante en face des périls qui s'avancent. »

LETTRE DE PARIS

(Correspondances particulières du *Journal de Roubaix*).

Paris, mercredi 25 novembre.

« Les journaux de la réaction, dit ce matin la *République française*, commencent à comprendre la haute et décisive signification des élections municipales du 22 novembre. »

Voilà une assertion doublement fausse. D'abord toutes les nouvelles qui nous sont arrivées depuis hier grossissent considérablement l'effet produit lundi par ce que l'on connaissait des votes de quelques villes; et les journaux de la réaction, bien loin de comprendre que le scrutin de dimanche soit une affirmation de la volonté nationale en faveur d'une proclamation immédiate de la république, s'occupent de réunir les preuves matérielles du succès tout au moins relatif des conservateurs.

Il paraît même que des paris ont été engagés hier, à Versailles, entre députés, quelques-uns affirmant que l'ensemble des résultats constituerait un échec marqué pour le parti radical. Acceptons-en l'augure.

Mais la défaite de ce parti serait plus marquée encore si l'on avait montré partout autant de vigueur de résolution qu'à Roubaix. Les résultats que vos amis et vous avez obtenus ont été très-remarqués et vous avez bien raison de dire qu'ils doivent être un puissant encouragement.

Il n'en est pas moins vrai que dans un nombre très-considérable de localités, les conservateurs ont fait preuve d'une incroyable inertie. D'un côté ils se plaignent de n'être pas assez soutenus par le gouvernement; de l'autre ils ne font rien ou trop peu pour se soutenir eux-mêmes. On dit que des plaintes nombreuses dans ce sens ont été adressées aux ministres; ce à quoi les ministres ont le droit de répondre que le gouvernement n'est pas suffisamment organisé pour combattre efficacement la propagande radicale.

Nos ministres, d'ailleurs, ne sont pas non plus précisément sur des lits de roses : ils ne savent pas s'ils vivront demain, et ils en sont réduits à administrer au jour le jour. Je ne puis ici entrer dans des détails très-intimes : il y a de ces paroles que tel personnage haut placé a pu prononcer dans le tête-à-tête et qu'il serait obligé de désavouer officiellement si elles venaient à être répétées.

Mais il est certain que quelque désarroi règne dans les régions officielles parce qu'il n'apparaît pas encore bien clairement de quelle façon pourra se constituer à l'Assemblée la majorité gouvernementale. Les ministres en sont arrivés comme le public à désirer vivement que cette incertitude arrive à son terme.

Ils se sont réunis ce matin : M. Decazes a, dit-on, donné lecture de toute la partie du message qui concerne la politique extérieure et les affaires commerciales et financières du pays. Il y a été aussi, paraît-il, principalement question des élections de dimanche, dont le résumé complet n'est pas encore dressé au ministre de l'intérieur.

La gauche républicaine a dû se réunir à trois heures dans le local des conférences du boulevard des Capucines.

Le centre gauche doit tenir une séance cette semaine. En dépit de l'assurance montrée par les journaux de ce groupe parlementaire, on s'attend à quelques défections. Quand à la fameuse conjonction des centres, il n'en n'est plus guère parle que dans les feuilles rouges qui, naturellement la tournent en dérision.

C'est aujourd'hui que le conseil municipale de Paris entame la discussion du projet d'emprunt; il est possible qu'il soit voté dans cette séance.

M. Rouher ne doit revenir d'Angleterre que demain soir. Il comparaîtra jeudi ainsi que MM. de Padoue, Casabianca et Grandperret devant le juge d'instruction, mais seulement en qualité de témoin. Il ne pourrait être cité à un autre titre qu'avec l'autorisation de l'Assemblée. On assure que les poursuites relatives au prétendu comité central bonapartiste aboutiront à une ordonnance de non lieu.

Le maréchal a reçu ce matin M. Buffet et M. A. Lefebvre, Pontalis, rapporteur du projet de loi pour la création d'une chambre haute.

Après avoir reçu la visite du czarevitch et du grand duc Alexis, le chef de l'Etat s'est rendu à l'hôtel de l'ambassade de Russie, où l'impératrice est arrivée hier à 8 h. 1/2 du soir. On assure que l'impératrice restera à Paris jusqu'à lundi ou mardi prochain.

On assure que M. le duc d'Audiffret-Pasquier doit donner sa démission de président du centre droit. La personnalité un peu trop ardente de l'honorable duc pouvait compromettre le succès des tentatives déjà commencées pour rallier au gouvernement les hommes modérés de tous les partis.

Les feuilles religieuses reproduisent un fragment d'un bref du Saint-Père d'où il résulte que le gouvernement pontifical est resté complètement étranger au rappel de l'*Orénoque*. D'ailleurs, cette déclaration n'est accompagnée d'aucun mot de récrimination à l'adresse du gouvernement français.

Des pourparlers sont engagés entre la France et l'Italie, pour que les deux puissances soient bientôt représentées à Rome et à Paris par des ambassadeurs et non plus seulement par des ministres plénipotentiaires.

Les nouvelles d'Espagne portent que les carlistes ont repris à peu près les mêmes positions qu'ils occupaient auprès d'Irun avant les dernières victoires des troupes libérales. On s'attend à un nouveau bombardement de cette ville. Le célèbre Moriones a déclaré qu'il ne pourrait pas faire marcher ses troupes tant qu'on ne leur aurait pas payé leur solde arriérée.

Le ministre de l'intérieur a, dit-on, télégraphié à tous les préfets de refuser, tout au moins provisoirement, les démissions données par les maires et adjoints qui veulent se retirer parce qu'ils n'ont pas été élus membres des conseils municipaux.

Bourse à peu près nulle aujourd'hui, variations sans importance, et beaucoup de valeurs non cotées. La spéculation attend l'ouverture de la chambre, et ne laissera aucun mouvement se produire avant la liquidation.

Dans 13 arrondissement seulement sur 20, des candidats conservateurs se présenteront à Paris. Malheureusement, les conservateurs parisiens sont peut-être encore pires que ceux des départements; ils ne veulent pas se mettre dans l'esprit que, s'ils voulaient, ils pourraient empêcher le parti radical d'avoir la majorité à Paris, et surtout ils ne veulent pas se déranger, même pour essayer. Et ils viendront se plaindre après !

Paris, 25 novembre.

J'étais bien informé quand je vous ai annoncé, dans une de mes précédentes lettres, que le gouvernement voulait ajourner la discussion des lois constitutionnelles. Le prétexte donné, c'est de satisfaire les désirs du commerce parisien, qui craint de voir les ventes de la fin de l'année compromises par des débats orageux à Versailles. Mais la véritable raison de cet ajournement est donnée par le *Journal de Paris*, qui déclare que le ministère actuel, tout en se présentant devant la chambre, ne se croit ni assez d'influence, ni assez de vitalité pour prendre l'initiative dans les questions constitutionnelles. Les travaux parlementaires commenceraient, ainsi que je vous l'ai dit, par le projet de loi sur les cadres de l'armée et la 3e lecture du projet de loi d'organisation municipale, ce dernier projet devant être probablement très modifié, en tenant compte des élections radicales du 22 novembre.

Il n'y a plus à douter que le gouvernement conservera le droit de nomination des maires, même en dehors du Conseil municipal.

Ces discussions préliminaires permettaient au maréchal de Mac-Mahon et aux ministres d'avoir le temps de se reconnaître au milieu de toutes les difficultés de la situation, et aux divers groupes de la majorité de concerter une action commune.

Le mois de décembre et une grande partie du mois de janvier se passeront dans cette phase d'attente et de négociations parlementaires.

Le rapport de M. Antonin Lefèvre-Pontalis, au nom de la Commission des Trente, sur le porjet de loi relatif à l'établissement et au fonctionnement d'un Sénat, sera déposé sur le bureau de l'Assemblée, dès les premiers jours de la session. D'après le *Journal de Paris*, le gouvernement trouve le projet de la commission trop compliqué et il proposera quelques modifications. La discussion de ce projet, si elle est admise, précéderait celle de la loi électorale. En effet,

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix* DU 27 NOVEMBRE 1874.

— 6 —

ANGELINE

PAR

CLAIRE DE CHANDENEUX.

(SUITE).

— Ah ! ah ! ah ! fit-elle en éclatant, tout à fait d'un rire perlé, que M. de Lilepont trouvait particulièrement agréable. Ah ! si je compte sur ma vieille tante... Vous avez ce soir des idées sublimes, cher ami !

— Je ne la cite pas comme distraction, mais comme Mentor... Vous voulez m'en donner le rôle, ma cousine, et, ma foi... je le trouve trop lourd.

— Eh ! mon Dieu ! lequel donc voudriez-vous jouer ici, mon pauvre cousin? demanda-t-elle en joignant les mains d'un air de profond ébahissement.

Tout interdit, il balbutia je ne sais quelle phrase incompréhensible. Il se sentait en ce moment écrasé par sa soixantaine prochaine. Mais, comme pour adoucir cette cruelle parole, Eliane le regardait bien en face avec ce regard bleu, limpide et profond qui avait fasciné Jules; le commandant n'était pas de force à se soustraire au charme.

— Vous allez être aimable et bon avec M. Revel, reprit la gracieuse femme. Je compte sur vous pour varier les interminables tête-à-tête qui me menacent avec ce jeune homme que la fatalité me donne pour seul hôte en ce moment.

— Est-ce bien la fatalité, Eliane? demanda-t-il à demi-voix, très-troublé.

Elle lui prit le bras, s'y appuya doucement en renversant sa jolie tête et murmura du bout des lèvres :

— Ah ! le vilain curieux !... et dire qu'on l'aime quand même malgré sa tyrannie !

Il se redressa naïvement enorgueilli et pressa tendrement sur son vieux cœur le bras mignon qu'il soutenait.

Et il fut aimable au dîner.

Dès ce premier jour, Jules devint l'ami intime d'Anatole de Morancy, un petit garçon rouge, grimaçant, criard et déplorablement gâté : « Mon bébé adoré ! » disait toujours Eliane en parlant de lui.

Dans le grand salon, où l'on se réunissait avant les repas, était le portrait du baron de Morancy, un homme laid, chauve, blond filasse, avec les lèvres saillantes et les yeux éteints.

— Oh ! la malheureuse femme ! pensa Jules en cherchant des yeux sa chère idole, mais il n'aperçut qu'Anatole, dont la ressemblance était frappante avec ce triste portrait.

— Monsieur, dit l'enfant, qui avait suivi la direction de son regard, maman dit que je ne ressemble pas à papa; n'est-ce pas, monsieur, que c'est vrai ?

— Puisque votre petite maman le dit, cher enfant..., dit Jules embarrassé.

— Là, je savais bien, moi. C'est ma sœur qui ressemble à papa.

— Votre sœur... répéta le jeune homme surpris, vous avez une sœur, Anatole ?

— Oui, Angéline. Elle est très-méchante; je ne la vois jamais; je ne l'aime pas.

— Mais où donc est-elle ?

— Au château. Oh ! vous ne la verrez pas; elle est trop méchante.

Jules n'avait jamais entendu parler à Mme de Morancy de cette enfant mystérieuse, et la façon inusitée dont cette existence lui était révélée ne laissa pas que de l'abasourdir un peu.

Eliane entrait dans ce moment dans le salon. Son fils courut à elle en disant d'un ton fâché :

— Maman, ce monsieur ne veut pas croire que j'ai une sœur. Dis-lui donc que c'est vrai.

Une nuance de contrariété glissa sur le front de la jeune femme, dont la main se crispa légèrement sur la tête de l'enfant.

Anatole fit la grimace en répétant sa question.

— Mais sans doute, chéri, dit-elle en dissimulant son malaise; seulement, tu sais qu'Angéline n'est pas une bonne petite fille; je n'aime pas que tu t'en occupes. Vas jouer, bébé adoré !

Elle se tourna alors vers M. Revel, comme si elle eût senti la nécessité d'une explication.

— Vous saviez sans doute, monsieur, dit-elle d'un ton calme, que M. de Morancy était veuf lorsque je l'ai épousé. Malheureusement, sa première femme, morte dans un accès de fièvre chaude, a transmis à sa fille, avec son sang et son lait, une sorte de maladie mentale, de bizarrerie inconcevable, de sauvagerie invincible qui lui rend impossible la vie commune et nous oblige à la tenir éloignée de nous.

— Combien cette nécessité doit vous être pénible, madame ! dit Jules.

— Eloignée est, en vérité, trop dire. Elle est là sous mes yeux, mais j'ai le regret de ne pouvoir la présenter à mes amis, et de ne pas même savoir en parler sans un réel chagrin.

Jules crut voir une larme dans les beaux yeux attristés de la jeune femme, et, tout honteux d'en avoir été la cause indirecte :

— N'en parlez donc jamais, dit-il vivement, et consolez-vous en aimant doublement votre cher Anatole.

— Pauvre petit ange ! soupira-t-elle en se dirigeant vers le parc, sombre et silencieux à cette heure indécise du soir.

Jules la suivit, et il va sans dire que ce ne fut ni de M. de Morancy, ni d'Angéline, que l'on parla sous les grands arbres discrets.

Jules n'avait jamais été amoureux à la campagne. Cette variété d'amour offre des charmes particuliers, d'une grâce exquise et d'une pénétrante mélancolie. Tous les coquets caquetages du monde ne valent pas une heure de rêverie sous les feuillées ombreuses où l'on n'entend que le susurrement des insectes dans l'herbe et ce bruit d'ailes des petits oiseaux, si furtif et si doux. Le soir, quand le parc s'endormait à la clarté blanche de la lune, Eliane, baignée dans cette pâle lueur, semblait mille fois plus belle que lorsque les feux étincelants de son salon faisaient miroiter l'éclat de son regard et l'or de ses cheveux.

Le jeune homme trouvait une joie nouvelle et profonde à murmurer bien bas :

« Je vous aime ! » alors que le ciel diamanté d'étoiles, l'herbe molle et le grand silence devenaient ses confidents.

Le matin, quand la baronne dormait encore, Jules était déjà dans le parc, baignant son front de poésie et ses pieds de rosée, et si heureux !... Elle était si ravissante et l'écoutait avec tant de bonne volonté !

Il n'avait pas prononcé encore le mot décisif de mariage. Il prolongeait avec une joie intime ces heures d'attente et de rêve que l'avenir, avec ses bonheurs nouveaux, ne lui rendrait jamais plus.

Les amours éthérés ont cela de franchement bon et enviable qu'ils soutiennent longtemps ceux qui les savourent au-dessus des vulgarités de notre monde réaliste.

Un matin que Jules avait commencé sa promenade avec le lever du soleil, il fut tout surpris d'apercevoir dans l'allée où il entrait deux femmes qui marchaient lentement et qu'il était bien certain de n'avoir jamais rencontrées au château.